



**MUTUALITÉ SOCIALISTE
DU BRABANT**

Publié sur *FMSB* (<https://www.fmsb.be>)

Remboursements et avantages > Hospimut, nos assurances hospitalisation > Hospimut Plus Continuité

Hospimut Plus Continuité

Vous bénéficiez déjà d'une assurance hospitalisation par le biais d'un employeur, mais vous voulez assurer vos arrières ? Dans ce cas, choisissez **Hospimut Plus Continuité** !



Que se passera-t-il le jour où vous ne serez plus assuré via votre employeur ?

- En optant pour **Hospimut Plus Continuité**, vous êtes assuré de toujours bénéficier d'une excellente couverture hospitalisation. Ainsi, lorsque vous ne serez plus couvert par l'assurance d'un employeur, vous bénéficierez immédiatement de notre protection Hospimut Plus [1] sans stage et sans surprime.
- Ne traînez pas ! Au plus tôt vous vous affiliez à **Hospimut Plus Continuité**, au moins votre prime annuelle sera élevée !

Conditions de souscription

- Vous devez être affilié à la Mutualité socialiste du Brabant.
Vous souhaitez devenir membre ? Rien de plus simple ! Complétez notre formulaire [2] et on s'occupe de tout.
- La souscription à Hospimut Plus Continuité doit avoir lieu, au plus tard, dans le courant du mois précédant le 65e anniversaire. Ce principe s'applique tant au titulaire qu'aux personnes à charge. À partir de 65 ans, vous pouvez encore vous assurer seulement si, la veille de l'entrée en vigueur de

vosre contrat, vous aviez souscrit à une assurance similaire auprès d'une autre mutualité ou d'une autre compagnie d'assurance.

Comment souscrire ?

La manière la plus rapide d'obtenir une proposition d'assurance **Hospimut Plus Continuité** est de vous rendre dans une de nos agences [3]. Vous pouvez également appeler au 02 506 96 11. Les documents vous seront alors envoyés par la poste.

Plus d'informations ?

Consultez la fiche d'information [4] ou contactez-nous [5]

Sur le même sujet

Tarifs des assurances hospitalisation [6]

Consultez le guide Hospimut [7]

Conditions générales Hospimut Plus Continuité [8]

Links:

[1] <https://www.fmsb.be/hospimut-plus>

[2] <https://www.fmsb.be/dynam/nomember/showAffiliation>

[3] <https://www.fmsb.be/dynam/member/showOffice>

[4]

https://www.fmsb.be/sites/all/modules/pubdlnet/pubdlnet.php?file=/sites/secure.fmsb.be/files/Fiche-HospimutPlusContinuite_FR.pdf&nid=388

[5] <https://www.fmsb.be/contact>

[6] <https://www.fmsb.be/tarifs-des-assurances-hospitalisation-0>

[7] <https://www.fmsb.be/docs/628>

[8]

/sites/all/modules/pubdlnet/pubdlnet.php?file=https://www.fmsb.be/sites/secure.fmsb.be/files/HospimutPlusContinuite_fr%202020.pdf&nid=388